

**Extrait du Registre des Délibérations
du Bureau du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 17

Séance du 22 mai 2000

sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 14

MM. LOGEL, WITTMER, Mme WEISS, MM. SCHLOSSER, SIBLER,
Mme CABIROL, MM. NEUHARD, PREVOT, MEYER-KUHN, ISEL, WINLING,
BABILON, RUSTENHOLZ, WEISBECKER.

Absents : MM. HAAS, GOETZ, ATZENHOFFER, -excusés-

DEL. N° 29/2000

OBJET : CREATION DE POSTES « SAISONNIERS D'ETE » (BANQUE DE MATERIEL)

Le Président informe le Bureau que la gestion de la banque de matériel demande la présence permanente d'une personne compétente durant la période de juin à septembre pour seconder les chauffeurs lors des livraisons et enlèvements, assurer le contrôle des matériels et les éventuelles opérations de rangement, de réparation, de nettoyage ou de marquage du matériel.

L'Association REUSSIR n'étant plus en mesure de mettre à disposition des personnels, il est proposé de faire appel à des étudiants.

- VU la délibération du 9 mars 1998 du Conseil Communautaire donnant délégation au Bureau

Le Bureau, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- autorise la création de 2 postes saisonniers d'agents contractuels d'entretien pour une durée de 3 mois renouvelable, à 20/39^e chacun ;

- fixe les missions des agents comme suit :

- . assistance aux conducteurs lors des livraisons et enlèvements***
- . contrôle des matériels***
- . travaux de rangement, de réparation, de nettoyage ou de marquage du matériel ;***

- fixe la rémunération brute horaire à 42 F

- autorise le Président à procéder aux déclarations de vacances des postes et aux recrutements des agents.



Pour copie conforme

DURRENBACH, le 23 mai 2000

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'B' followed by a flourish.